

Les chèques compétences numériques

Remise du 1^{er} chéquier compétences numériques

Jeudi 8 mars 2018 à 16h au Centre socioculturel Intercommunal de
Prémery

Le Conseil départemental de la Nièvre et la Mission numérique du Pays Nivernais Morvan œuvrent depuis des années à la démocratisation des usages numériques sur tout le département en proposant des outils innovants au service des usagers. Ils proposent de nouveaux services prioritairement à l'attention des personnes en recherche d'emploi avec la création des « **chéquiers compétences numériques** ».

Lors de son appel à projet début 2017, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a souhaité faire évoluer les compétences numériques sur ses territoires en considérant que le développement des compétences numériques des actifs constitue un enjeu crucial.

Le Conseil départemental de la Nièvre et la Mission numérique du Pays Nivernais Morvan avec leurs équipes de **médiateurs numériques**, ont décidé de répondre à cet appel sous la forme d'un chéquier nommé « chéquier compétences numériques ».

Le principe consiste à offrir des formations numériques gratuites dans tout le département de la Nièvre pour renforcer l'égalité d'accès aux « savoirs numériques » afin de limiter les risques de fracture numérique pour les citoyens et de décrochage pour les territoires. C'est aussi permettre l'adaptation et le développement des compétences à ceux qui envisagent une activité professionnelle.

En 2018 et 2019, 500 chéquiers seront distribués par an par les sites d'action médico sociale du Conseil départemental et les partenaires prescripteurs du département de la Nièvre : Missions locales, Maison de la Formation, Centres sociaux, chantiers d'insertion...

Chaque chéquier contient 20 chèques gratuits qui balayent un large spectre des domaines numériques utilisés dans la vie professionnelle. Chaque chèque correspond à 2h de formation permettant d'accéder à 4 modules :

Module A : 7 ateliers pour (re)découvrir les bases de l'informatique

Module B : 5 ateliers pour découvrir internet, communiquer...

Module C : 4 ateliers pour créer et modifier des documents, des images

Module D : 4 ateliers pour aller plus loin avec le numérique.

L'inscription est obligatoire et se fait en appelant un numéro de téléphone départemental unique, le : **03 58 57 05 58**

Les ateliers seront proposés dans plusieurs points du département au plus près de la population dans différents lieux tels que bibliothèques, centre de ressources numériques, FabLab, mairie salle des fêtes... En fin de formation, une attestation de suivi des ateliers pourra être délivrée aux participants. Nous vous remercions par avance de votre présence.